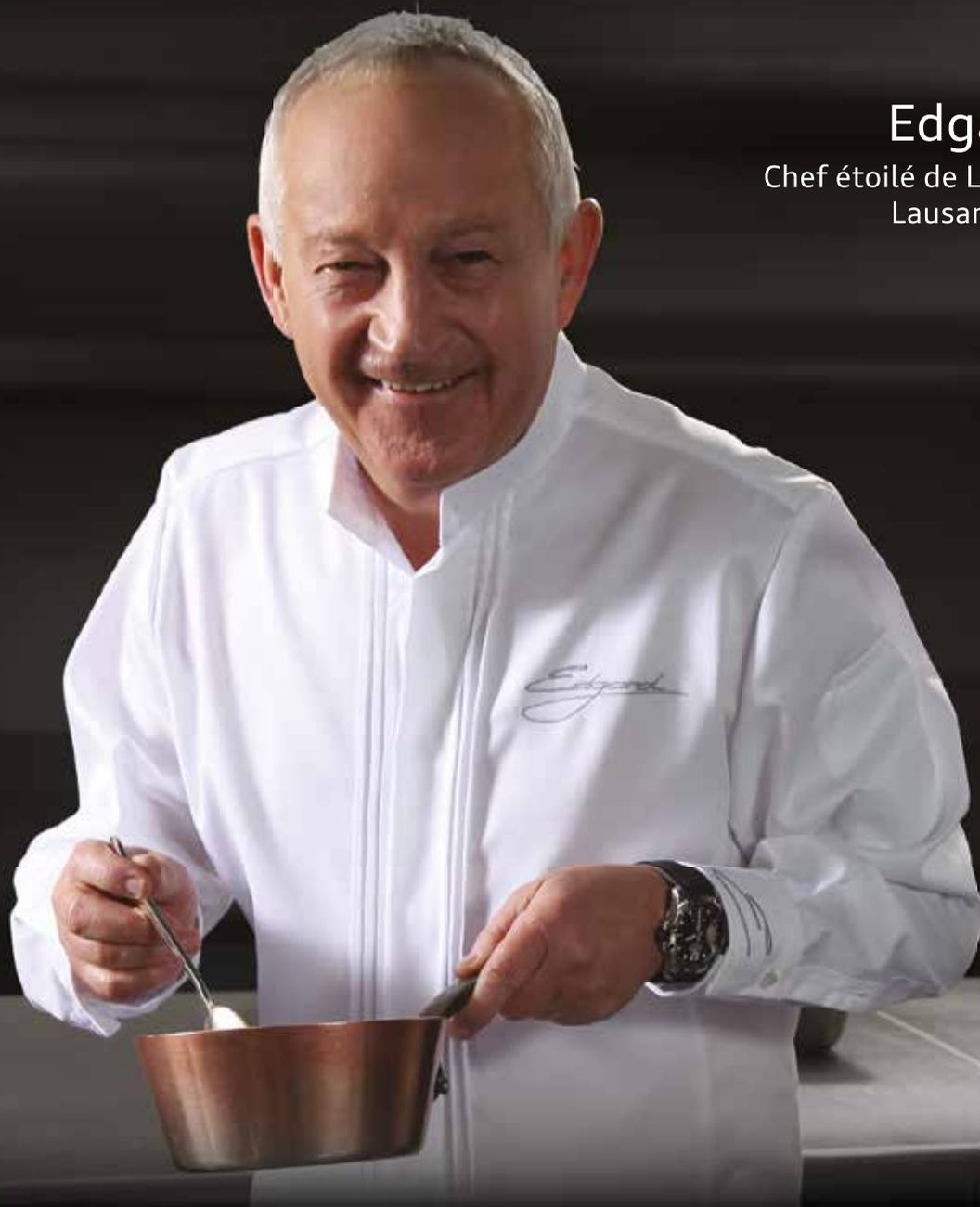


**SAISON  
2018**





**Nous partageons le goût de l'excellence !**



**Edgard Bovier**

Chef étoilé de La Table d'Edgard  
Lausanne Palace & Spa

**Découvrez un service différent!**

**Autocorner**

— différent depuis 1990 —

**[www.autocorner.ch](http://www.autocorner.ch)**



## SOMMAIRE

• Billet du président	_____	<b>5</b>
• Billet de l'AG	_____	<b>7</b>
• Le Comité	_____	<b>9</b>
• Programme	_____	<b>11</b>
• Cotisations et Tarifs	_____	<b>13</b>
• Règlement	_____	<b>15-21</b>
• Nouveau système de réservation Plugin	_____	<b>23</b>
• Utilisation du système de réservation Plugin	_____	<b>24-26</b>

# 370 000 Vaudois font confiance à la BCV.

## Lui aussi!

*C'était un moment inoubliable*



COMBINAISON TARIFAIRES VAUDOISES  
Mobile  
Emission le 24.11.2014 à 15:47 heure  
VALIDÉ 1 HEURE  
Lausanne, Duchy  
BILLET  
ZONES 11 12  
2 CL.  
2014  
CHARGES SPECI. DE 01% TVA 201321 1L  
CHF 2.40

Ça crée des liens

[www.bcv.ch/particuliers](http://www.bcv.ch/particuliers)





## BILLET DU PRESIDENT

Chers membres,

**Le TC Lutry s'offre une petite cure de jouvence pour 2018 grâce à une nouvelle terrasse, des gradins, un nouveau parking et enfin, un nouveau système d'éclairage à LED.**

Enfin ! C'est presque le mot que j'ai envie de prononcer pour résumer ces dernières années. **Trouver un nouveau restaurateur** qui réponde à nos besoins a été difficile mais il fallait également **rénover nos infrastructures** et mener ces deux projets de front n'a pas été facile tous les jours.

Ceci dit, après une longue gestation, le projet a passé la mise à l'enquête publique et les travaux ont enfin démarré en janvier 2018. Si tout se passe bien, **tout sera prêt pour la saison 2018 avant le tournoi des Singes cet été.**

Ceci dit, le TCL a de plus en plus de peine à faire face aux **départs de ses jeunes joueurs talentueux.** En cause, un manque de continuité dans les cours tout au long de l'année. Bien entendu, pendant la période estivale, tout ou presque se passe bien mais dès que l'hiver arrive, les professeurs doivent jongler avec des terrains couverts qui se trouvent dans d'autres clubs de la région. Conséquences : des déplacements plus longs pour les parents et surtout, des coûts plus élevés pour les différentes formules de cours.

Pour rappel, le tennis fêtera également **ses 33 ans** cette année alors que le projet est né dans les années 80. A cette époque, **la population de Lutry ne dépassait pas 6'000 habitants et aujourd'hui, elle**

**vient de passer la barre des 10'000 habitants** et de fait, elle a gagné un nouveau patronyme : c'est une ville.

Il est temps d'entamer une réflexion sur le **futur du TCL** sous sa forme actuelle et pourquoi pas, réfléchir également à **d'autres formes de tennis comme le Padel** qui connaît un succès retentissant en Espagne et qui gentiment gagne le reste du continent.

Enfin, je vous invite à prendre connaissance **des décisions entérinées lors de la dernière Assemblée Générale** de l'association le 21 mars dernier et surtout, de venir nombreux à notre apéritif d'ouverture le 6 mai si la météo le permet.

Dans l'attente de vous revoir, je vous souhaite à toutes et tous une excellente saison 2018 !

Au plaisir,

**Le Président**  
Tony da Silva



# RICO SPORTS PULLY

FOOTBALL  
TENNIS  
SKI  
LOCATIONS

Rue de la Poste 12  
1009 PULLY  
Tél. 021 729 48 18

*Le magasin  
qui monte  
au filet...*



# Rebelles

**COIFFURE**

Masculin / Féminin

Nicola Orciuoli - Rue des Terreaux 7 - 1095 Lutry - Tél. 021 791 51 60



## BILLET DE L'ASSEMBLEE GENERALE

Chers membres,

**Pour sa quatrième édition de la plaquette 100% électronique, le Comité reconduit une nouvelle rubrique destinée à tous les membres qui n'ont pas pu être présents à l'Assemblée Générale du 21 mars 2018.**

Pour rappel, l'Assemblée Générale est le rassemblement des membres du club afin qu'ils rencontrent le Comité et puissent éventuellement prendre des décisions. Généralement annuelles, les Assemblées Générales permettent au Comité d'informer leurs membres et à ceux-ci de voter sur des initiatives, modifications, idées ou projets liés au Tennis Club Lutry (TCL).

Sur environ 600 membres dont presque la moitié est constituée de juniors, **seule une vingtaine de membres se sont présentés à l'Assemblée Générale 2018.** Globalement, le Comité souhaiterait attirer plus de monde à ces réunions dans le but d'avoir un panel représentatif plus important des membres du TCL et en particulier quand des sujets sont soumis aux votes.

Nous n'allons pas résumer les deux heures de réunion mais voici les principales informations dont nous tenions à vous faire part :

Aide de la Commune et futurs travaux : la mise à l'enquête s'est achevée avec succès en 2017 et les travaux ont été lancés (avril 2018). **Si la météo le permet, la terrasse, gradins, parking et éclairage seront terminés avant le tournoi des Singes cet été.**

Structure hivernale : aucune solution à court ou long terme n'a pu être trouvée avec les clubs de la région. Par conséquent, **les membres mandatent le Comité pour développer de nouvelles infrastructures hivernales** à long terme avec l'aide de la Commune.

Statuts : l'article 19 des statuts a été modifié de la manière suivante : Le Comité est l'organe exécutif du CLUB. Il représente les membres envers les tiers. Il est notamment habilité à engager toute procédure servant les intérêts du club jusqu'à concurrence d'un montant litigieux de CHF 10'000.-. Il accepte les nouveaux membres selon l'article 7. Il exerce les pouvoirs que l'Assemblée générale lui a attribués. Il délibère valablement lorsque la majorité de ses membres est présente. Il est convoqué par le Président ou le vice-président.

Composition du Comité pour 2018 suite aux votes: **Tony da Silva (Président), Mathieu Debonneville (Trésorier), Stéphane Délitroz (responsable compétition), Kenzo Kauffmann (responsable tournois, sponsoring et communication) et Thierry Janz (Secrétariat).**

**Le Comité**





# Un conseil Individuel et complet

En sport comme en matière d'assurance ou de prévoyance, une organisation bien rodée est l'une des clés de la réussite. Un atout que possède Allianz Suisse. Du conseil au règlement du sinistre.

**N'hésitez pas à nous demander des informations détaillées.**

**Votre conseiller: Stéphane Délitroz**

Mobile 076 533 34 97

[stephane.delitroz@allianz.ch](mailto:stephane.delitroz@allianz.ch)

**Agence générale Alain Rochat**

Avenue d'Ouchy 38, 1006 Lausanne

À vos côtés de A à Z

**Allianz** 



## COMPOSITION DU COMITE

### Comité et informations

#### Président

Tony Da Silva  
Mobile: 079 448 21 27

#### Secrétariat & Administration

Thierry Janz  
Administration (atteignable pendant la saison  
d'avril à octobre, les lundis et mercredis entre  
17h30 et 20h00)  
Mobile: 079 472 23 87

#### Trésorier

Mathieu Debonneville  
Mobile: 079 254 11 19

#### Technique, compétition

Stéphane Delitroz  
Mobile: 076 533 34 97

#### Tournois, a.i. communication et sponsoring

Kenzo Kauffmann  
Mobile: 079 296 07 89

#### Responsable Juniors

Julien Chatelan  
Mobile: 079 231 53 12

### Enseignants agréés

Julien Chatelan  
**Professeur**  
Mobile: 079 231 53 12

Augustin Garrizio  
**Moniteur**  
Mobile: 079 373 55 14

Jaroslav Pivoda  
**Professeur diplômé ASPT**  
Privé: 021 653 15 86  
Mobile: 079 607 54 17

**Gardien**  
Nicolas Morlet  
Mobile: 079 736 01 18

**Adresse du club**  
Tennis-Club Lutry  
Route de La Croix 244  
1090 La Croix (Lutry)

**Email:** [info@tc-lutry.ch](mailto:info@tc-lutry.ch)  
**Site Internet:** [www.tc-lutry.ch](http://www.tc-lutry.ch)

### Relation bancaire

BCV, 1001 Lausanne  
IBAN: CH33 00767 000C 0639 0741

Pour tout renseignement, veuillez appeler le  
079 472 23 87 pendant la saison d'avril à octobre,  
les lundis et mercredis entre 17h30 et 20h00.



Aménagements extérieurs

Clôtures et gabions

Entretien de jardins

Tennis et places de sports

Parois antibruit

Arrosage automatique



Route de Bettens 3 | Case postale 68  
CH-1042 Bioley-Orjulaz  
Tél. +41 21 732 12 00 | Fax +41 21 732 13 14  
info@menetrey-sa.ch | www.menetrey-sa.ch



## PROGRAMME DE LA SAISON

### APÉRO D'OUVERTURE

le 6 mai 2018 de 11h. à 13h.

### TOURNOI MONKEY DU 29 JUIN AU 1<sup>er</sup> JUILLET 2018

Compétition ouverte aux joueurs JUNIORS licenciés Swisstennis



### TOURNOI DES SINGES DU 18 AU 29 JUILLET 2018 | PLAYER'S PARTY 28 JUILLET 2018

Compétition ouverte aux joueurs adultes licenciés



### CORNERCARD CLUB CHAMPIONS TROPHY DU 10 AU 23 SEPTEMBRE 2018

Tournoi progressif interne de simple et double-mixte, ouvert à TOUS les membres licenciés et non-licenciés. Les résultats des joueurs licenciés sont pris en compte pour leur classement Swiss-tennis.

### INTERCLUBS 2018

<b>5 mai 9:00</b>	45 + 2L Messieurs (grp 62)	<b>LUTRY</b> / Vufflens-la-Ville
<b>5 mai 14:00</b>	1L Messieurs (grp 50)	<b>LUTRY</b> / Green Club Romanel
<b>6 mai 10:00</b>	2L Messieurs (grp 111)	<b>LUTRY</b> / Les Diablerets
<b>12 mai 14:00</b>	1L Messieurs (grp 50)	<b>LUTRY</b> / Genève E.V.
<b>13 mai 09:00</b>	30 + 2L Dames (grp 28)	<b>LUTRY</b> / Vufflens-la-Ville
<b>26 mai 09:00</b>	30 + 2L Dames (grp 28)	<b>LUTRY</b> / Gland
<b>26 mai 14:00</b>	2L Dames (grp 42)	<b>LUTRY</b> / Aiglon
<b>27 mai 10:00</b>	35 + 2L Messieurs (grp 56)	<b>LUTRY</b> / Desa
<b>9 juin</b>	2L Dames (grp 42)	<b>LUTRY</b> / Vallée de Joux



+41 21 791 0788



terrarossa.lutry@gmail.com



<http://restaurant-terrarossa.com>



Route de la Croix 244  
1090 La Croix-sur-Lutry



Nous  
accélérons  
le jeu  
pour vous.

**Agence générale Grand Lausanne**  
Daniel Atienza Responsable d'agence  
Rue des Tanneurs 2 | 1095 Lutry  
daniel.atienza@generali.com





## COTISATIONS ET TARIFS

### Adulte (Senior)

Finance d'entrée:	CHF 150.– (unique)
Cotisation annuelle:	CHF 350.– par saison
Tarif spécial Couple: pour le conjoint sur la	CHF 50.– de réduction cotisation annuelle

### Etudiant / apprenti \* (de 20 à 24 ans révolus)

Cotisation annuelle:	CHF 190.– par saison
Finance d'inscription:	CHF 120.– (unique)

\*Dès l'année des 20 ans et jusqu'à 24 ans révolus sur présentation d'une attestation valable pour la saison en cours.

### Junior \*\* (jusqu'à 19 ans)

Cotisation annuelle:	CHF 140.– par saison
Finance d'inscription:	aucune

\*\*Les juniors jusqu'à 8 ans participant uniquement à des cours juniors bénéficient d'une réduction de 50% sur la cotisation annuelle. La cotisation annuelle « Junior » est obligatoire pour tous les Juniors suivant les cours collectifs de tennis.

### Location des courts (1h)

Pour 1 non-membre:	CHF 15.–/heure
A partir de 2 non-membres:	CHF 30.–/heure

Pour la location des courts, s'adresser directement sur place. La pré-réservation d'une location n'est pas possible.

**Pour une demande d'inscription, veuillez contacter notre secrétariat [info@tc-lutry.ch](mailto:info@tc-lutry.ch) / tél. 079 472 23 87 ou consulter notre site Internet [www.tc-lutry.ch](http://www.tc-lutry.ch).**



# GARAGE DE LA CROIX

Rte des Monts-de-Lavaux 318  
1090 La Croix/Lutry  
021 791 53 74



Réparation/Vente  
TOUTES MARQUES  
Véhicules de  
Remplacement



Remorques  
Entretien et Vente



Tunnel de Lavage





# REGLEMENT

## 1. Tableau des réservations

Le tableau des réservations est disponible sur le site internet [www.tc-lutry.ch](http://www.tc-lutry.ch) ou directement sur la borne de réservation du Club House.

## 2. Mode de réservation

**2.1.** Pour réserver un court, le nom et le prénom de chaque joueur doivent être indiqués dans la case correspondante du tableau de réservation, au moyen de l'identifiant et du mot de passe du membre.

**2.2.** La réservation se fait par inscription personnelle.

**2.3.** Avant de pénétrer sur le court, les joueurs doivent valider leur réservation avec leurs cartes de membres sur la borne de réservation du Club House. A défaut, la réservation et le droit au jeu s'annulera automatiquement.

## 3. Directives de réservation

**3.1.** Pour accéder aux courts, il est obligatoire de s'inscrire à la borne de réservation du Club House ou par le biais du site Internet [www.tc-lutry.ch](http://www.tc-lutry.ch).

**3.2.** Sont exclus de la pré-réservation :

**3.2.1.** Le court no. 5 (sans exception).

**3.2.2.** Le court no. 3 uniquement le jour même.

**3.2.3.** Les courts réservés pour les manifestations (selon chiffre 10).

**3.3.** Règles de réservation

**3.3.1.** Inscription sur le court no. 5: aucune pré-réservation possible. Inscription au Club House pour l'heure qui suit, si aucun professeur n'est inscrit. Les joueurs inscrits quittant les lieux du Club perdent leur réservation.

**3.3.2.** Inscription sur le court no. 3: réservation uniquement depuis le Club House. Pré-réservation possible, sauf pour le jour même.

**3.3.3.** Inscription sur les courts no. 1, 2 et 4: réservation depuis le Club House ou sur le site internet. Pré-réservation possible.

**3.3.4.** Les juniors jouant entre eux ne sont pas autorisés à réserver un court après 18h du lundi au vendredi.

**3.3.5.** La pré-réservation d'un court uniquement loué par des non-membres (non accompagnés d'un membre) n'est pas autorisée.

**3.3.6.** Une seule pré-réservation est possible par membre. Dès que la partie est terminée, vous pouvez pré-réserver à nouveau.

**3.3.7.** La pré-réservation d'un court doit être effectuée pour les deux membres. Si un seul nom est saisi, l'inscription sera automatiquement annulée.

## 4. Annulation d'une réservation

**4.1.** En cas d'empêchement, la réservation doit être annulée dès que possible.

**4.2.** La réservation non-confirmée 5 minutes avant l'heure de jeu (chiffre 2.3) sera automatiquement effacée par le système de réservation.



▶ ACTION SOCIALE

CULTURE ◀

# 210 MILLIONS

DISTRIBUÉS PAR LA LOTERIE ROMANDE CHAQUE ANNÉE  
À PRÈS DE 3'000 PROJETS



SOUTIEN NUMÉRO 1 DE L'UTILITÉ PUBLIQUE EN SUISSE ROMANDE.  
**#AVECLORO**

▶ PATRIMOINE

SPORT ◀



## 5. Durée de jeu

**5.1.** La durée de jeu est limitée à 55 minutes, les 5 dernières minutes sont consacrées à un entretien léger selon les instructions affichées au Club House et aux abords des courts.

**5.2.** Le responsable de l'entretien des courts pourra en tout temps, si nécessaire, intervenir et écourter le temps de jeu afin de procéder à l'entretien ou à la fermeture des courts.

## 6. Apprentis, étudiants (20-24 ans) et juniors (jusqu'à 19 ans)

**6.1.** Les apprentis et étudiants (dès 20 ans jusqu'à 24 ans révolus) jouissent des mêmes droits que les membres adultes (seniors).

**6.2.** Est réputé étudiant celui qui suit une école et qui n'exerce aucune activité lucrative. Il doit fournir la preuve de sa qualité d'étudiant.

**6.3.** Du lundi au vendredi, un junior (jusqu'à 19 ans) n'est pas autorisé à faire de réservation après 18h, sauf s'il joue avec un membre adulte (senior). Le membre adulte doit impérativement s'inscrire en premier.

## 7. Enseignants

**7.1.** Les moniteurs de tennis doivent être agréés par le Club.

**7.2.** Les inscriptions et réservations pour les cours sont faites par l'entremise des enseignants, en premier lieu sur le court no. 5, et sur le court no. 4 si le court no. 5 est déjà occupé. Le court no. 3 peut exceptionnellement être mis à disposition des moniteurs pour autant que le cours soit donné à un membre.

**7.3.** Le prix des cours est fixé par le moniteur. Le paiement s'effectue directement à ce dernier.

**7.4.** Pour les non-membres, le prix de location du court (selon chiffre 9) s'ajoute au prix du cours et se fait par l'entremise du moniteur.

## 8. Invitations

Chaque membre a le droit d'inviter gratuitement une ou plusieurs personnes non-membres, à raison de 2 heures de jeu au maximum par année. Les invitations supplémentaires seront facturées CHF 15.-- de l'heure à la fin de la saison.

## 9. Location des courts

**9.1.** Les locations de courts par des non-membres sont autorisées tous les jours durant les heures d'ouverture. La pré-réservation pour une location n'est pas possible. La personne souhaitant louer un court devra venir sur place et être présente jusqu'à son heure de jeu.

**9.2.** Prix de location d'un court par période de 1 heure :

Pour 1 non-membre: CHF 15.-/heure

À partir de 2 non-membres: CHF 30.-/heure

**9.3.** La réservation et le paiement de la location s'effectuent auprès du restaurant avant le début du jeu.

**9.4.** Les autres directives relatives à l'occupation des courts et aux règles de fonctionnement s'appliquent aussi aux locataires.



Société immobilière de gestion,  
de courtage et d'expertise

**cogestim.ch**

Lausanne | Morges | Nyon | Payerne | Rolle  
Yverdon-les-Bains | La Tour-de-Peilz



Estimation  
sur mesure

## BON D'UNE VALEUR DE 700.-



### **Vous souhaitez vendre votre bien immobilier ?**

Parce que notre savoir-faire repose sur plus de 60 ans d'expérience et une parfaite connaissance du marché immobilier régional, nous sommes en mesure de vous offrir une estimation de qualité du prix de vente de votre bien ou pour toutes questions relatives à l'immobilier.



**Cécile Brulhart**  
Courtière en immobilier

Rue Etraz 5 - 1002 Lausanne  
Tél. +41 (0) 21 321 77 72  
Port. +41 (0) 79 501 64 00  
cecile.brulhart@cogestim.ch

Tous nos objets sur [cogestim.ch](https://cogestim.ch)

**uspr**  
vaud



**9.5.** Tout abus, fraude et occupation d'un court par des non-membres sans acquittement des frais de location seront passibles d'une amende.

## 10. Manifestations

Pour le championnat Inter Clubs et pour tous les tournois internes, le comité a le droit de réserver jusqu'à 3 courts. Cette réservation sera signalée dès que possible sur le système de réservation ([www.tc-lutry.ch](http://www.tc-lutry.ch) et la borne de réservation au Club House). Elle a priorité sur les réservations qui auraient déjà été effectuées par les membres. Le Tournoi des Singes fait exception.

## 11. Intempéries, travaux d'entretien

Un court inutilisable sera signalé dans le système de réservation et au Club House. L'autorisation de jouer à la suite d'intempéries ne peut être donnée que par un membre du comité ou par le responsable de l'entretien des courts.

## 12. Tenue des joueurs

La tenue de tennis, avec des chaussures adéquates pour la terre battue (petit profil), est obligatoire. Les chaussures de jogging, ou similaires avec gros profil, sont strictement interdites.

## 13. Ouverture des installations

Les courts sont ouverts chaque jour de 7h jusqu'à 22h, sous réserve de fermeture anticipée en cas de mauvais temps.

## 14. Eclairage des courts

Vu l'importance du coût d'exploitation, le gardien ou le gérant est autorisé à grouper les réservations en fonction d'un éclairage rationnel. L'extinction a lieu à 22h. Aucune prolongation n'est admise.

## 15. Stationnement des véhicules

Les véhicules doivent être garés exclusivement sur le parking aménagé à cet effet.

## 16. Animaux

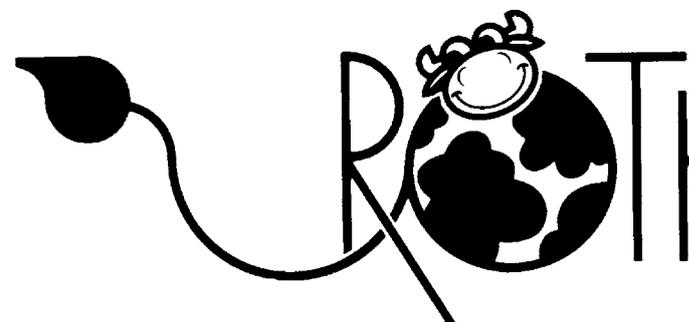
Les chiens sont interdits sur les courts et doivent être tenus en laisse dans l'enceinte des installations du Club.

## 17. Admissions et démissions

**17.1.** Les demandes d'admission au Club sont à remettre au secrétariat du Club selon les tarifs en vigueur pour la saison en cours (tableau des tarifs et cotisations).

**17.2.** La finance d'entrée est due lors d'une première arrivée dans le Club. Elle se perd en cas de démission, et sera à nouveau exigible dans le cas d'une nouvelle admission de l'ancien membre. La finance d'entrée reste acquise lors d'une mise en congé du membre.

**17.3.** Les démissions du Club sont à annoncer au plus tard jusqu'au 31 janvier précédant la nouvelle saison. A défaut, la cotisation annuelle pour la saison suivante sera renouvelée tacitement d'année en année.



**Boucherie - Charcuterie**

Grand-Rue 33, 1095 Lutry, tél. 021 791 20 92

Nos spécialités:

- Jambon sans phosphates
- Choix de terrines maison
- Agneau de Sisteron
- Viande de première qualité



**RAYMOND GUENAT CHAUFFAGE**

**Installation, dépannage et transformation – Changement de chaudières**

Ch. de l'Essert 10 – 1095 LUTRY

Tél. 021 791 55 01 – Fax 021 791 55 20 – Natel 079 689 51 29



Alimentation générale  
**Métraux**

Produits de qualités, service personnalisé.  
*Livraison à domicile. Nos planches apéros.*

Grand-Rue 16 - 1095 Lutry

**021 791 29 53**



**17.4.** Le non-paiement des cotisations rend caduque l'appartenance au Club et la qualité de membre.

**17.5.** La cotisation est dite indivisible. Un membre quittant le Club n'a aucun droit à un remboursement total ou partiel de la cotisation.

## **18. Application du règlement**

**18.1.** Tout membre du TC Lutry doit prendre connaissance du présent règlement et veiller à son application. En cas de non-respect dudit règlement, les membres du comité se réservent le droit de prendre des mesures adéquates pour le faire appliquer.

**18.2.** En cas de réservation incorrecte, les membres du comité, le gérant ou le gardien annulent les heures de jeu inscrites abusivement sans préavis au joueur en faute.

**18.3.** En cas d'inobservation du règlement par les membres et les non-membres, de même qu'en cas d'abus (usurpation de nom, etc.), des sanctions seront prises à l'égard des contrevenants.

**18.4.** Toute demande - réclamation, démission, annulation de licences Swiss Tennis - est à adresser par écrit au comité. Ces requêtes doivent impérativement être soumises au plus tard jusqu'au 31 janvier précédant la nouvelle saison.



[www.charmoy.ch](http://www.charmoy.ch)



J.-F. Charmoy S.A.  
Rte de Savigny 120 - 1090 La Croix-sur-Lutry  
Tél. : +41 21 796 69 50 - Fax : +41 21 796 69 60



## SYSTEME DE RESERVATION PLUG-IN

### FOIRE AUX QUESTIONS

#### **J'ai reçu plusieurs cartes, laquelle dois-je utiliser pour réserver ?**

Vous êtes plusieurs dans la famille à être membre. Dès lors, il vous suffit de vous répartir les cartes comme vous le désirez la première fois. Lors de votre première réservation, votre carte enregistre vos données et sera donc attribuée à votre numéro d'identifiant.

#### **Je suis membre en congé, pourquoi n'ai-je pas reçu de carte de membre ?**

Etant donné que vous ne pouvez pas effectuer de réservation en tant que membre en congé, une carte ne vous est pas utile. Vous en recevrez une lorsque vous redeviendrez membre.

#### **Mon enfant qui a moins de 8 ans a reçu une carte mais il ne peut pas effectuer de réservation, est-ce normal ?**

Oui, en tant que juniors moins de 8 ans, le Club facture des cotisations avec un rabais de 50% car ce sont principalement des juniors qui ne font que des cours. Cela étant, si votre enfant joue en dehors des cours, il vous suffit de nous envoyer un e-mail et nous lui donnerons les accès afin qu'il puisse jouer en dehors des cours et réserver avec sa carte. Cela étant, sachez qu'une cotisation de

CHF 140.- au lieu de CHF 70.- sera donc facturée. Pour plus d'informations, rendez vous sur notre page:  
<http://www.tc-lutry.ch/tarifs/>.

#### **Je n'ai pas reçu les identifiants pour toute ma famille, comment les recevoir ?**

Il vous suffit de vous connecter sur notre site [www.tc-lutry.ch/reservation](http://www.tc-lutry.ch/reservation), de cliquer sur « mot de passe oublié ? » en bas à gauche et de remplir le champ avec votre adresse e-mail. Vous recevrez à nouveau vos identifiants. Si cela devait ne pas être le cas, veuillez nous contacter à l'adresse [info@tc-lutry.ch](mailto:info@tc-lutry.ch).

#### **J'ai un empêchement ! Puis-je supprimer ma réservation moins de 24heures à l'avance ?**

Bien sûr, la réservation peut être annulée en tout temps.

#### **Je ne sais pas encore avec qui je vais jouer, puis-je effectuer la réservation uniquement avec mon nom ?**

Malheureusement, contrairement à l'ancien système, les deux noms doivent être renseignés. Aucune réservation n'est possible sans les noms des deux joueurs.

# UTILISATION DU SYSTEME DE RESERVATION PLUG-IN

Pour réserver votre court de tennis, il vous suffit de vous connecter sur notre page :

<http://reservation.tc-lutry.ch/>

Vous arriverez sur cette page :



Sur le côté gauche, il vous suffit de remplir le champ « nom d'utilisateur » avec le numéro que vous avez reçu par e-mail ainsi que votre mot de passe. Nous vous conseillons de procéder à cette opération depuis votre ordinateur.

Au cas où vous n'auriez pas reçu les identifiants pour tous les membres de votre famille, il vous suffit de cliquer sur « mot de passe oublié ? » sur le côté gauche. Vous pouvez remplir le champ avec votre adresse e-mail et vous recevrez vos mots de passe et identifiants par e-mail. Au cas où vous avez votre identifiant mais vous avez oublié le mot de passe, remplissez le champ avec votre numéro d'utilisateur.

## MOT DE PASSE OUBLIÉ

Entrez votre nom d'utilisateur ou votre e-mail :

[Créer un nouveau mot de passe](#)



Une fois connecté, vous arrivez sur cette page :

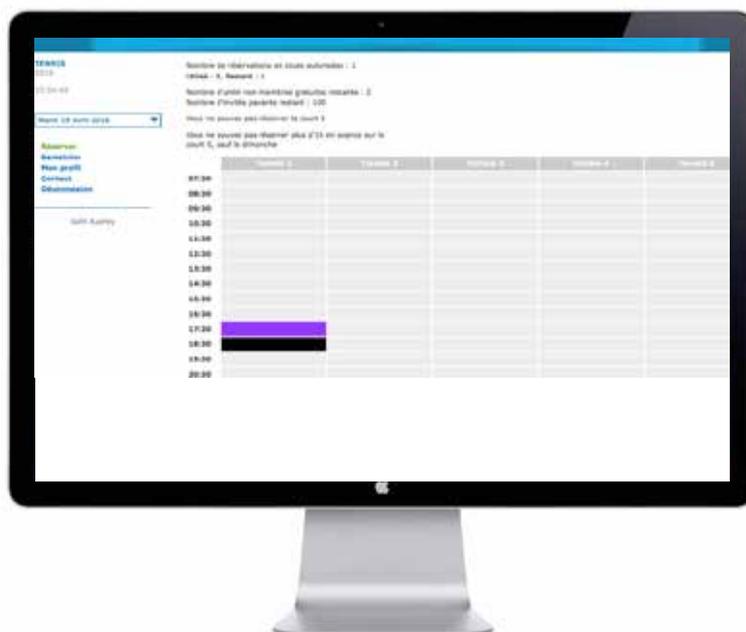


Il vous suffit donc de cliquer sur la case correspondant à l'heure à laquelle vous désirez jouer. Votre nom apparaîtra à l'écran. En dessous de votre nom, remplissez la case avec le nom de la personne avec laquelle vous désirez jouer. Attention, aucune réservation ne peut être effectuée si les deux noms ne sont pas renseignés :



Une fois le second nom entré, cliquez sur « ajouter la réservation ».

Votre réservation est terminée ! La case sera désormais colorée en violet. Si vous posez votre curseur sur la case, les noms des personnes ayant réservé ce court apparaissent.



Lorsque la case est en noir, cela veut dire qu'une réservation est en cours sur cette plage horaire.

Sur le côté gauche, vous verrez également l'onglet « Mon profil ». Au cas où vos données ne seraient pas correctes ou si vous désirez ajouter des données supplémentaires, cliquez sur cet onglet et complétez !

**En cas de questions, n'hésitez pas à nous contacter à l'adresse [info@tc-lutry.ch](mailto:info@tc-lutry.ch)**

Nous vous souhaitons une excellente saison !